

A woman with blonde hair tied back, wearing a black athletic shirt with pink and green accents, is looking upwards with a contemplative expression. She is standing in a forest with sunlight filtering through the trees.

ici  **POUR**
inspirer.



Prévost

Séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} octobre 2025 à 19 h



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire



**Remerciement
à Michel Morin**



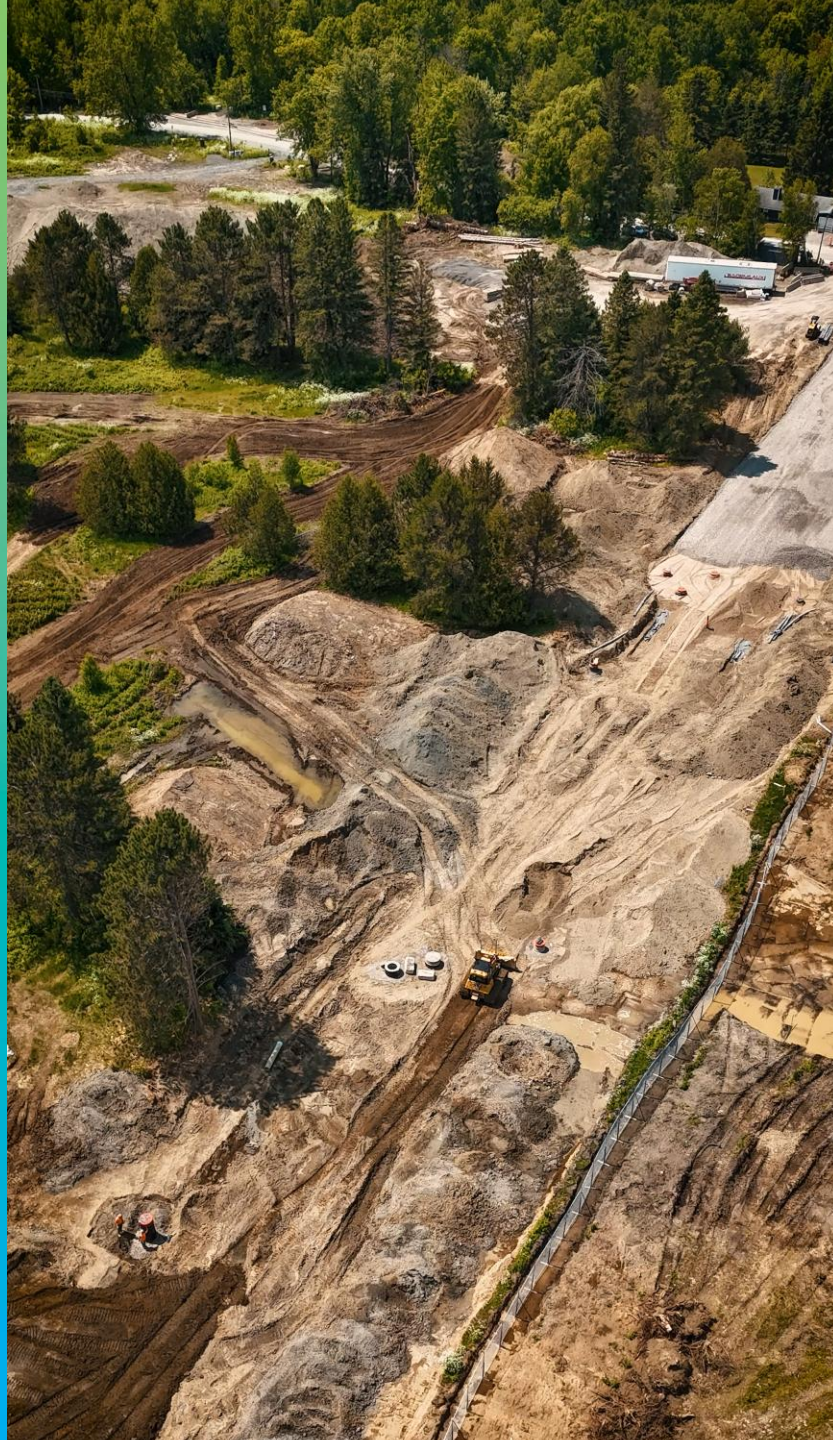


Entente avec les centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN)

A close-up photograph of a blue mailbox with the number '03' on it. A hand is pulling a yellow envelope with a colorful floral design from the mailbox. The envelope is partially pulled out, and a white card with the text 'ADJUSTABLE BASE' is visible inside it. The background is a blurred green lawn.

Conflit de travail à Postes Canada

Avenue du 4-Mai



CŒUR
DES
COURANTS
Le centre-vie de Prévost

 **Prévost**

1.4 Période d'intervention des élus



Adoption des procès-verbaux



1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 8 septembre 2025



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
 - Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
 - Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30.00

mins: secs: type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings ☐

Gestion des affaires financières



Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 1^{er} octobre 2025

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 64669 à 64801 Transferts : 95786 à 96015	4 437 724,42 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
74118 à 74328	236 866,74 \$

Gestion des affaires financières

2.2 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2025

Gestion des affaires financières

2.3 Entente intermunicipal relative au partage des coûts d'entretien et de réfection d'infrastructures communes avec la Municipalité de Saint-Hippolyte – 230^e Avenue – Facturation 2026

Calcul

Variante a) Voirie municipale

$11\,737,48 \$ \times 0,740 \text{ km} = 8\,685,74 \$ \text{ par voie}$

Variante a) Enlèvement de la neige

$5\,456,61 \$ \times 0,740 \text{ km} = 4\,037,89 \$ \text{ par voie}$

Budget d'entretien

Budget total = 25 447,26 \$

Quote-part de Prévost = 12 723,63 \$

Quote-part de Saint-Hippolyte = 12 723,63 \$

Gestion des affaires financières

2.4 Don au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord en lien avec l'incendie survenu à l'École Val-des-Monts



Gestion réglementaire



Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement 865 relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Prévost

- Objet : Régir les rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Prévost

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 843-05 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir les dispositions relatives à un projet de densification pouvant être autorisé par la procédure sur les usages conditionnels

- **Objet :** Revoir les dispositions relatives à un projet de densification pouvant être autorisé par la procédure sur les usages conditionnels.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement 843-06 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir certaines dispositions

- Mesures d'atténuation de l'impact des travaux pour les travaux de déblai ou remblai de plus de 50 voyages de camion
- Modification de la zone T4-412 pour remplacer la marge latérale de 6,2 m à 3 m
- Modification de la zone ZI-230 pour y ajouter et retirer certains usages

Gestion règlementaire

3.4 Dépôt du rapport de consultation des actes assujettis – Politique de consultation publique

- Rapport concernant le *Règlement numéro 843-05 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir les dispositions relatives à un projet de densification pouvant être autorisé par la procédure sur les usages conditionnels*
- Rapport concernant le *Règlement numéro 843-06 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions*

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 863 décrétant le versement d'une quote-part de la Ville pour des travaux dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux avec le promoteur Le Centre Atrium inc. et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Objet : Paiement de la quote-part de la Ville dans des travaux municipaux en lien avec le bouclage du réseau d'aqueduc dans le secteur commercial des Clos-Prévostois
- Montant de l'emprunt : 175 000 \$
- Durée de l'emprunt : 20 ans

Gestion des affaires juridiques



Gestion règlementaire

4.1 Autorisation pour la disposition de biens municipaux

Biens visés

- Ford Focus EV 2018 (unité 22-03)
- Camionnette Ford F-550 DRW 2008 (unité 33-08)
- Camionnette Ford F-150 2005 (unité 11-03)
- Train modèle réduit et divers équipements

Gestion des contrats



Gestion des contrats

5.1 Traitement des résidus verts et alimentaires – Appel d’offres public ENV-SP-2025-61 – Octroi de contrat

Soumissionnaire		Taux annuel moyen	Montant avec taxes Année 2026 à 2030
1	142975 Canada Ltée	59,00 \$ / tonne	442 500,00 \$ *
* Prix en fonction d’un tonnage annuel de 1 500 tonnes			

Gestion des contrats

5.2 Auditeurs externes – Appel d’offres public ADM-SP-2025-72 – Octroi de contrat

Rang	Soumissionnaires	Pointage	Montant total (2025-2029) avec taxes
1	DCA comptable professionnel agréé inc.	88/100	174 014,66 \$
2	BCGO s.e.n.c.r.l.	94/100	190 858,50 \$
3	Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l.	88/100	278 354,48 \$

Gestion des contrats

5.3 Construction de marches entre la gare de Prévost et la rue de la Traverse

Confection d'un escalier en béton

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Éliane Construction inc.	16 770,00 \$	19 281,31 \$
2	Construction RD Skatepark	24 500,00 \$	28 168,88 \$

Confection des mains courantes

	Soumissionnaire	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Soudure Blondin inc.	3 500,00 \$	4024,13 \$

Gestion des contrats

5.4 Travaux de vidange et disposition des boues de l'étang 1 de la station d'épuration des eaux usées – Contrat TP-SP-2025-04 – Travaux supplémentaires

Gestion des contrats

5.5 Fourniture et installation d'aérateurs de surface aux étangs aérés – Contrat ING-SP-2023-96 –
Réception provisoire

Gestion des contrats

5.6 Construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale –
Contrat ING-2024-97-01 – Autorisation de modification du contrat

Gestion des infrastructures



Gestion des infrastructures

6.1 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités – Autorisation de signature

Gestion du développement durable



Gestion du développement durable

7.1 Programme Éco-Prêt – Octroi de financement pour la réfection d’une installation septique privée

Gestion de la sécurité publique



**ralentis
POUR moi !**

Gestion de la sécurité publique

8.1 Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord - Budget 2025

Budget jusqu'au 31 décembre 2025

- Ville de Saint-Jérôme : 74,17 %
- Ville de Prévost : 12,98 %
- Municipalité de Saint-Hippolyte : 12,85 %

- La part de Prévost représente 25 960 \$, sur un budget de 200 000 \$

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Centre d'activités physiques Rivière-du-Nord – Entente de service

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.2 Marché de Noël – Demande de soutien financier dans le cadre du programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.3 Maison des jeunes – Le local de Prévost – Fonds d’aide

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 19 août 2025

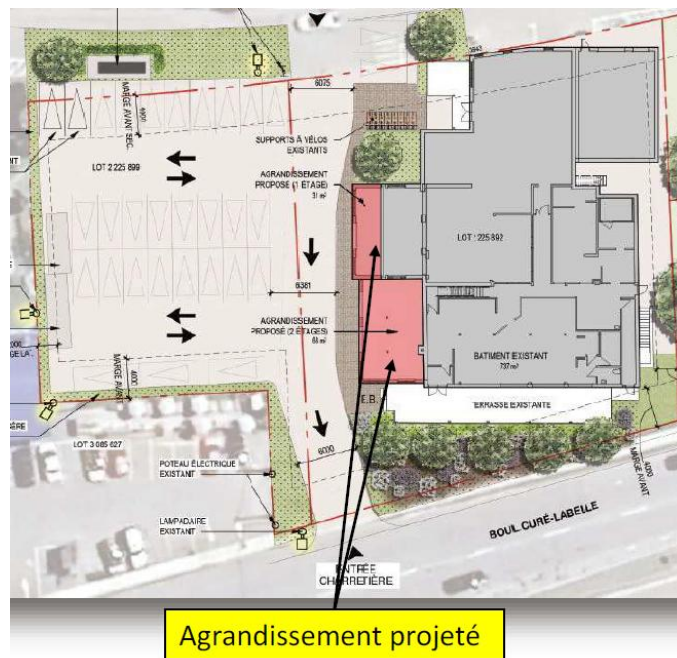
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de PIIA numéro 2025-0047 visant le secteur historique du Vieux-Shawbridge –
Propriété située au 1302, rue Principale



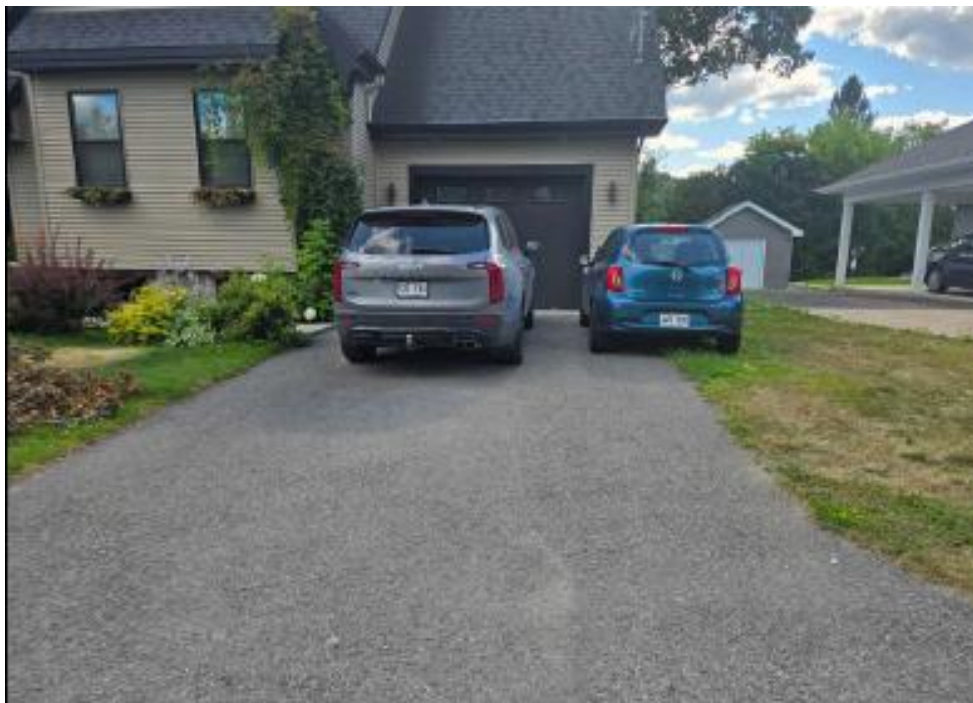
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de PIIA numéro 2025-0068 visant le corridor paysager de la route 117 – Propriété située au 3023, boulevard du Curé-Labelle



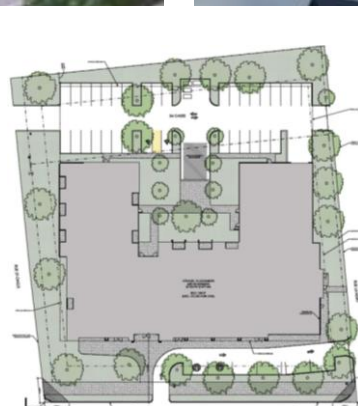
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIIA numéro 2025-0070 visant le secteur historique du Vieux-Shawbridge –
Propriété située au 951, rue Principale



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de PIIA numéro 2025-0071 visant le corridor paysager de la route 117 - Propriété située au 2886, boulevard du Curé-Labelle



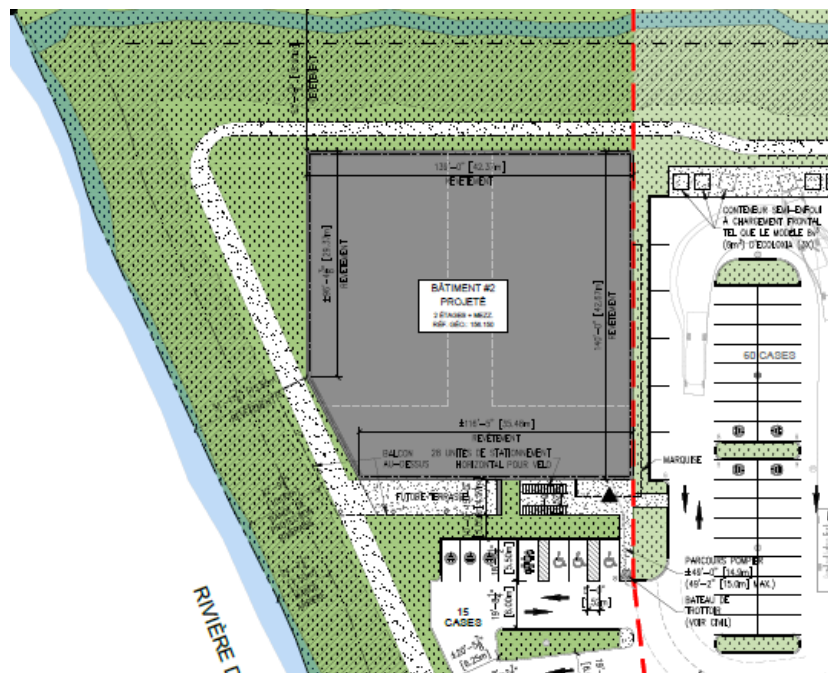
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de PIIA numéro 2025-0073 visant un projet intégré résidentiel à l'intérieur du périmètre urbain - Propriété située sur le lot 6 584 452 du cadastre du Québec



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de PIIA numéro 2025-0074 visant un projet intégré commercial ou industriel -
Propriété située au 2602, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Projet intégré résidentiel sur l'allée du Boisé « Projet Manse-Boisé phase 2 » – PD-24-194 –
Acceptation provisoire

Gestion des ressources humaines



Gestion des ressources humaines

12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière

Gestion des ressources humaines

12.2 Nomination – Coordonnatrice à l’environnement

Varia

Varia

13.1 Cotisation 2025 de la Ville de Prévost – Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Adhésion

Varia

13.2 Résolution d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec

Varia

13.3 Remerciement aux donataires et aux organismes pour la levée de fonds en soutien aux élèves et familles touchés par l'incendie de l'école Val-des-Monts

Varia

13.4 Remerciement spécial à la Ville de Saint-Jérôme pour la levée de fonds en soutien aux élèves et familles touchés par l'incendie de l'école Val-des-Monts



Varia

13.5 Demande de clarification – Réseaux d’aqueducs privés abandonnés par Aqua-Gestion – Région des Laurentides et la nouvelle application des modalités de la TECQ par le MAMH



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevast.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
 - Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
 - Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30.00

mins: secs: type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings ☐



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 17 novembre 2025 à 19 h

Bonne fin de soirée !